

Réunion du bureau CFEM le 6 novembre 2015, à l'IHP, de 14h à 16h.

Présents : Michèle Artigue (CNFM), Gilles Dammame (ADIREM), Colette Guillopé (Femmes & Mathématiques), Françoise Issard-Roch (SMAI), Roger Mansuy (IHP), Gilbert Monna (trésorier adjoint, UPS), Simon Modeste (secrétaire adjoint, ARDM), Jean-Louis Piednoir (SFdS), Aviva Szpirglas (secrétaire, SMF) et Johan Yebbou (IGEN).

A distance : Pierre Arnoux (vice-président), Richard Cabassut (trésorier, APMEP) et Luc Trouche (président)

Notes d'Aviva Szpirglas.

### Ordre du jour

1. Le point sur la Stratégie mathématiques
2. La préparation du congrès ICME de Hambourg
3. Les demandes de subvention (pour HPM et ICME en particulier)
4. Les questions budgétaires
5. La participation de la CFEM au colloque de l'Académie des sciences des 25 et 26 novembre: « Parcours scientifiques Bac-3 Bac+3 : repenser les formations, l'orientation et les réorientations
6. Le colloquium ARDM-CFEM du 6 novembre
7. Questions diverses

#### 1. Le point sur la [Stratégie mathématiques](#)

Luc évoque les questions liées aux nouveaux programmes, au portail de ressources et groupes de travail associés, à la formule de remplacement des EAP et au MOOC eFAN Maths)

*Nouveaux programmes* : la mise en œuvre de certains points critiques, concernant l'articulation collège-lycée, a été reportée. Pour Yohan, cela concerne le report (d'un an) de certains éléments techniques. Cela reste sans grand impact et ne remet pas en cause le fait que tout s'applique en même temps à la rentrée 2016.

*Portail de ressources* : la DGESCO (Jocelyne Bayard) a adressé de nouvelles demandes de ressources au réseau des IREM et à l'IFÉ. Il s'agirait de mettre à disposition des ressources déjà constituées. Luc rappelle la demande, reformulée lors de la rencontre du 25 septembre avec la ministre, d'une association des acteurs à ce portail qui ne consiste pas seulement à répondre à des demandes, mais inclue aussi des échanges sur la structure du portail et les modèles de ressources proposées. Prochaine réunion du comité éditorial en novembre.

*Remplacement des EAP (Emplois d'avenir professeurs)* : quels liens entre les préconisations du rapport et nouvelle formule du ministère ? (voir l'article de Pierre dans le bulletin de liaison de novembre). Colette communique aux membres du bureau la circulaire sur les étudiants apprentis professeurs (L2-L3), dits « EAP2 » (circulaire du 1er octobre 2015), sans les annexes. A noter : le sigle reste le même, mais le nom, et le contenu,

changent. Pour Yohan, le dispositif (EAP1) était « éducation nationale », mais EAP2 est général. Il y a des décisions qui dépendent de Matignon. C'est le dispositif d'apprentissage dans la fonction publique qui est adapté ici : d'où un grand changement. Le dispositif a été lancé pour les PE dans certaines académies. Il est prévu aussi pour les disciplines déficitaires : il faudrait en savoir plus ...

Pour évoquer ces trois points avec le Cabinet, Luc propose de demander une nouvelle réunion de la commission de suivi de la Stratégie mathématiques. La lettre suivante est proposée :

Chère Madame Cagé,

Depuis la décision de mise en œuvre de la Stratégie mathématiques, deux réunions de la commission de suivi ont eu lieu, les 13 février et 16 juin et nous avons convenu d'un rythme de réunion régulier.

Depuis cette dernière réunion, beaucoup de choses se sont passées, en particulier : la conception de nouveaux programmes pour les trois cycles de l'école primaire et du collège; le développement de ressources d'accompagnement, dans le cadre de groupes de travail associant l'IGEN, les IREM et l'IFÉ (et la réunion du 25 septembre, à Lyon, a montré la vitalité de ce processus de conception) ; la mise en extinction des EAP au profit d'une deuxième formule.

Il nous semblerait tout à fait utile qu'une nouvelle réunion de la commission de suivi permette de faire le point sur ces différents dossiers. Dans la perspective de l'ouverture du portail de ressources en février, une réunion en décembre serait bienvenue.

Dans l'espoir d'une réponse positive,

Bien cordialement,

Par ailleurs, Michèle souligne que [la journée du 25 septembre](#) s'est bien passée et a permis de rappeler un certain nombre de choses à la ministre. Luc signale que, sollicitée par l'équipe du MOOC eFAN Maths, le cabinet a accepté que ce dispositif porté par l'IFÉ et soutenu par le réseau des IREM et le réseau des ESPé, soit inscrit officiellement dans la Stratégie mathématiques.

#### 2. La préparation du [congrès ICME-13 à Hambourg](#)

Michèle évoque la préparation de la composante de l'après-midi thématique concernant quatre traditions didactiques (Allemagne, France, Italie et Pays-Bas), qui ont, en dépit de leurs différences, des points communs : relations étroites entre mathématiciens et didacticiens des maths, importance de l'épistémologie et de la théorie, importance de l'expérimental et de la pratique.

Après une heure commune, chaque tradition disposera de deux heures : une heure de présentation plus approfondie et une heure dédiée à son influence internationale. Un comité de pilotage pour la France a été mis en place, Michèle diffusera un compte-rendu du travail mené jusqu'ici et perspectives. Les hollandais ont prévu 2 ouvrages dont un avec une vingtaine de chapitres concernant l'exploitation dans différents pays du concept d'« [Education mathématique réaliste](#) » au cœur de cette tradition.

Pour la France, l'idée serait de faire des petits chapitres d'une quinzaine de pages, écrits à deux entre quelqu'un de la France et d'un autre pays, mettant en évidence la richesse des interactions entre traditions didactiques françaises et traditions d'autres pays (une douzaine de pays pourraient être représentés). Avis de la CFEM ?

La présentation française sera aussi complétée par les vidéos d'entretiens qui vont être réalisés avec trois chercheurs emblématiques (Vergnaud, Brousseau et Chevallard) dont de courts extraits pourront aussi être intégrés à la présentation de la deuxième heure.

Au-delà de cet après-midi thématique, il faut penser au stand de la CFEM (fonctionnement et décoration...). Luc propose de coordonner cet aspect des choses, rappelant que son mandat de président s'arrêtera à ce congrès.

Johan Yebbou sera présent à ICME pour l'IGEN, ce qui témoigne de l'implication de l'IGEN dans la CFEM.

### 3. Subventions

Pierre et Michèle ont préparé/vont préparer les lettres (sur la base des années précédentes). Il faut demander des subventions au ministère et contacter le consul de France à Hambourg. Michèle s'occupe de la lettre au ministère. Luc enverra la lettre à l'ambassade de France à Hambourg, soulignant la remise de la médaille Klein à Michèle Artigue. Les subventions seront demandées pour le congrès ICME et pour le congrès satellite [HPM](#) qui se tiendra à Montpellier.

### 4. Budget

Richard et Gilbert dressent, pour l'année, un bilan négatif de l'ordre de 4000 euros. Cependant, nous devrions recouvrer 2000 euros d'Animath. Jean-Louis et Richard s'occupent de régler ce problème avec Martin Andler.

Globalement, la CFEM peut compter (cotisations des membres) sur 2000 euros de rentrée annuelle. 22.000 € environ de réserve. Le rôle de la CFEM peut être de centraliser les demandes de subvention pour des congrès, mais pas de subventionner (étant donné son budget), si ce n'est via des contributions modestes à des actions directement reliées à l'ICMI, comme les études ICMI, comme elle l'a fait jusqu'ici.

Le bureau remercie vivement Richard pour la gestion financière d'EMF qu'il a réalisée : cela n'a pas coûté un sou à la CFEM, mais beaucoup de travail à son trésorier !

### 5. Participation de la CFEM au [colloque de l'Académie des sciences](#)

Ce colloque, les 25 et 26 novembre, s'intéresse aux parcours scientifiques Bac-3 Bac+3 : repenser les formations, l'orientation et les réorientations. Il faudrait que la CFEM soit représentée par quelqu'un actuellement impliqué dans l'enseignement à ce niveau (pas qu'à titre individuel). Nicolas Saby, sollicité, est d'accord pour y participer. Attention : s'inscrire avant le 13 novembre. Jean-Louis Piednoir sera également présent.

### 5. Colloquium du vendredi 6 novembre.

Simon en décrit [le programme](#).

### 6. Questions diverses

Discussion sur le CAPES (le rapport du concours 2015 est paru).

Question Capes Maths-info : le décret est prêt et devrait paraître rapidement. Il y aura un programme d'informatique, mais aussi un programme pour les maths.

Yohan signale que des sessions de formations des IPR sur les nouveaux programmes du collège sont programmées.

Prochaine réunion du bureau : 4 avril et 13 juin 2016.